

REPUBLIQUE DU NIGER



MINISTERE DES FINANCES

EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR
L'ANNEE BUDGETAIRE 2017

Juillet-2018

EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2017

Le présent exposé des motifs présente les résultats d'exécution du budget général de l'Etat et des Comptes Spéciaux du Trésor au titre de l'année 2017. Il s'articule autour des points suivants :

- 1- Prévisions budgétaires 2017 ;
- 2- Résultats d'exécution du budget général de l'Etat ;
- 3- Résultats d'exécution des Comptes Spéciaux du Trésor.

I- PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

1-1 Budget général

Le budget général de l'Etat 2017 a été voté initialement en recettes et en dépenses à un montant de 1.809,49 milliards, consacré par la loi n° 2016-43 du 06 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année budgétaire 2017. Cette loi a fait l'objet de deux modifications :

- la première rectification a porté le montant du budget à 1.855,36 milliards, soit une hausse de 2,43%, objet de la loi n° 2017-61 du 13 juin 2017, portant première rectification de la loi n° 2016-43 du 06 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année budgétaire 2017. Cette 1^{ère} rectification a consacré une baisse de la taxe sur la terminaison du trafic international entrant (TATTIE) et une suppression de la part fixe de la taxe sur l'utilisation de réseaux de télécommunications (TURTEL) ; une révision des prévisions initiales pour tenir compte des moins-values de recettes observées au titre des recettes douanières, la prise en compte de l'impact de la mise en œuvre de certaines mesures fiscales ou administratives nouvelles au niveau des Impôts et des appuis budgétaires additionnels. En outre, elle a permis, en dépenses, l'inscription de crédits additionnels pour faire face à des besoins nouveaux, notamment dans les secteurs sociaux, le sous-secteur agricole et les infrastructures ;
- la seconde rectification a arrêté le budget général de l'État 2017, en équilibre entre les recettes et les dépenses, à un montant de 1.910,11 milliards FCFA, soit une augmentation de 54,75 milliards. Cette modification a été entérinée par la loi n° 2017-81 du 21 novembre 2017, portant deuxième rectification de la loi

n° 2016-43 du 06 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année budgétaire 2017. Cette 2^{ème} rectification a permis la prise en compte d'importantes ressources, sous forme d'appuis budgétaires provenant des partenaires techniques et financiers. Pour ce qui est des dépenses, la loi a visé leur mise en conformité avec les objectifs du Programme Économique et Financier à travers notamment l'inscription de crédits additionnels pour résorber les arriérés de paiement intérieurs.

Les tableaux 1 et 2 ci-après présentent les grandes masses des prévisions finales des recettes et des dépenses du budget général pour l'année 2017.

Tableau 1 : Répartition, par article, des prévisions finales des recettes du budget général de l'Etat 2017 (en milliards de FCFA)

Article	LIBELLE	Montants votés
12	Dons et legs	410,46
14	Obligations du Trésor	186,9
15	Tirages sur emprunts projets	247,91
16	Emprunts programmes	52,089
71	Recettes fiscales	943,08
72	Recettes non fiscales	23,43
76	Recettes exceptionnelles	46,24
	TOTAL GENERAL	1 910,11

Tableau 2 : Répartition, par titre budgétaire, des prévisions finales des dépenses du budget général de l'Etat 2017 (en milliards de FCFA)

Titre	LIBELLE	Montants votés
I	Dette publique	223,06
II	Dépenses de personnel	271,01
III	Achat de biens et services	132,96
IV	Subventions et autres transferts publics	230,82
V	Investissements exécutés par l'Etat	1 052,26
	TOTAL GENERAL	1 910,11

1-2 Comptes Spéciaux du Trésor

Les prévisions des recettes et des dépenses des comptes spéciaux inscrites dans la loi de finances initiale s'établissaient à un montant total de 24,96 milliards. Ce montant a été revu à 25,44 milliards, à travers la première loi de finances rectificative, suite à l'augmentation en recettes et en dépenses d'un montant de 482,72 millions au profit du Compte spécial « Magasin sous Douanes ».

Elles sont réparties par compte spécial conformément au tableau 3 ci-après.

Tableau n°3 : répartition des prévisions des recettes et des dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor 2017 (en FCFA).

LIBELLE	PREVISION FINALE
Compte spécial " Matériels Génie "	304 700 000
Compte spécial " Affrètement Avions "	1 660 500 000
Compte spécial " Fonds d'Investissements Prioritaires "	3 000 000 000
Compte spécial "Fonds Spécial d'Etudes et de Contrôle (FSEC)"	181 500 000
Compte spécial "Fonds National de Retraites (FNR)"	8 500 000 000
Compte spécial "Magasins sous Douanes"	782 729 146
Compte spécial "Fonds du Développement du Tourisme"	132 000 000
Compte spécial "Fonds d'Accès Universel"	8 332 652 212
Compte spécial "Fonds de l'Energie"	1 700 000 000
Compte spécial "Fonds de Développement du Sport"	50 000 000
Compte spécial "Relèvement dans les Zones Post Conflits"	800 000 000
Total CST	25 444 081 358

Les résultats d'exécution du Budget Général de l'Etat et des Comptes Spéciaux du Trésor, à la fin de l'année 2017, sont présentés dans les développements qui suivent.

II- EXECUTION DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT

L'exécution du budget général 2017 se présente suivant les détails ci-après exposés, en recettes et en dépenses.

II.1 Exécution des recettes du budget général de l'Etat

A fin décembre 2017, les recettes du budget général de l'Etat ont été réalisées à hauteur de 1.469,76 milliards pour des prévisions annuelles de 1.910,11 milliards, soit un taux de réalisation de 76,95%.

Le tableau ci-dessous présente leur niveau de réalisation par grandes catégories.

Tableau n°4 : répartition, par article, des réalisations des recettes du budget général 2017 (en milliards de FCFA).

Article	Libellé	Prévisions finales	Réalisations	Taux de réal.
1- Ressources extérieures				
12	Dons extérieurs	410,47	326,22	79,48%
15	Tirages sur emprunts projets	247,91	127,28	51,34%
16	Emprunts programmes	52,09	86,82	166,68%
<i>Total ressources extérieures</i>		<i>710,46</i>	<i>540,32</i>	<i>76,05%</i>
2- Obligations du Trésor				
14	Obligations du Trésor	186,90	103,22	55,23%

<i>Total obligations du Trésor</i>		186,90	103,22	55,23%
3 - Ressources internes				
71	Recettes fiscales	943,08	757,81	80,35%
72	Recettes non fiscales	23,43	21,35	91,13%
76	Recettes exceptionnelles	46,24	47,06	101,77%
<i>Total ressources internes</i>		1 012,75	826,22	81,58%
TOTAL GENERAL		1 910,11	1 469,76	76,95%

Suivant les sources, les réalisations des recettes sont présentées ci-dessous.

II.1.1 Les ressources extérieures

Les ressources extérieures sont composées des dons et legs et des emprunts extérieurs. Au 31 décembre 2017, le montant total décaissé s'établit à 540,32 milliards pour des prévisions annuelles de 710,46 milliards, soit un taux de réalisation de 76,05%. Les ressources extérieures représentent 36,93% des réalisations totales.

II.1.1.1 Les Dons et legs

Les dons et legs sont composés des aides projets et des aides budgétaires. Ils ont été réalisés pour un montant de 326,22 milliards, pour des prévisions de 410,47 milliards, soit un taux de 79,48%. Ils se décomposent comme suit :

- ✓ Les aides projets, communément appelées aides non remboursables (ANR), enregistrent un niveau de décaissement de 202,05 milliards, pour des prévisions annuelles de 246,54 milliards, soit un taux de réalisation de 81,95%. Ce taux reflète le niveau d'intégration, dans la chaîne des dépenses publiques, des données collectées auprès des partenaires techniques et financiers ;
- ✓ Les aides budgétaires enregistrent un niveau de réalisation de 124,17 milliards, pour des prévisions annuelles de 163,93 milliards soit un taux de réalisation de 75,75%.

II.1.1.2 - Les emprunts

Les emprunts comprennent les tirages sur emprunts projets et les emprunts programmes.

A fin décembre 2017, leur exécution se présente ainsi qu'il suit :

- ✓ Les tirages sur emprunts projets : ils représentent les concours remboursables des partenaires pour le financement des projets et des programmes de développement. Ils ont accusé des réalisations de 127,28 milliards pour des

prévisions annuelles de 247,91 milliards de francs, soit un taux de 51,34%. Comme pour les aides projets, ce niveau de réalisation est le reflet de la disponibilité des données financières d'exécution des projets, collectées auprès des partenaires.

- ✓ Les emprunts programmes : ils sont constitués des appuis directs au budget, sous forme de prêts. Ils ont connu une mobilisation d'un montant total de 86,82 milliards sur un montant total prévisionnel annuel de 52,09 milliards soit un taux de réalisation de 166,68%.

II.1.2 Les obligations du trésor

Les produits des obligations du trésor ont accusé une réalisation de 103,22 milliards pour des prévisions annuelles de 186,90 milliards de francs, soit un taux de 55,23%. Ces produits ont été levés sur le marché financier de l'UEMOA. Les obligations du Trésor représentent 7,02% des réalisations totales des recettes budgétaires.

II.1.3 Les recettes internes

Les recettes internes du budget de l'Etat sont constituées des recettes fiscales, des recettes non fiscales et des recettes exceptionnelles.

A fin décembre 2017, le montant total des recouvrements des recettes internes a atteint 826,22 milliards sur des prévisions de 1012,75 milliards, soit un taux de réalisation de 81,58%. Les ressources internes représentent 56,21% des recettes totales réalisées.

Le tableau qui suit donne le niveau de réalisation des recettes internes par grandes catégories.

Tableau n° 5 : réalisation des recettes internes du budget général de l'Etat par grandes natures (en milliards de FCFA) :

Catégorie de recettes		Prévisions	Réalizations	Taux
		Finales		
<i>1 - Recettes fiscales</i>				
711	Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	143,52	112,90	78,67%
712	Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	49,66	53,59	107,92%
713	Impôts sur le patrimoine	12,12	15,85	130,73%
715	Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	307,62	269,75	87,69%

716	Droits de timbre et d'enregistrement	45,31	22,09	48,76%
717	Droits et taxes à l'importation	304,69	196,99	64,65%
718	Droits et taxes à l'exportation	40,81	47,19	115,63%
719	Autres recettes fiscales	39,35	39,44	100,25%
<i>S/Total recettes fiscales</i>		<i>943,08</i>	<i>757,81</i>	<i>80,35%</i>
<i>2 - Recettes non fiscales</i>				
721	Revenus de l'entreprise et du domaine	1,79	3,02	168,77%
722	Droits et frais administratifs	0,56	0,40	72,41%
723	Amendes et condamnations pécuniaires	2,15	1,79	83,28%
724	Produits financiers	17,68	14,90	84,25%
729	Autres recettes non fiscales	1,25	1,24	99,02%
<i>S/Total recettes non fiscales</i>		<i>23,43</i>	<i>21,35</i>	<i>91,13%</i>
<i>3 - Recettes exceptionnelles</i>				
769	Autres recettes exceptionnelles	46,24	47,06	101,77%
<i>S/Total recettes exceptionnelles</i>		<i>46,24</i>	<i>47,06</i>	<i>101,77%</i>
TOTAL GENERAL		1 012,75	826,22	81,58%

II-1.3.1 Les recettes fiscales :

Le montant total réalisé à fin décembre 2017 au titre des recettes fiscales a atteint 757,81 milliards, pour des prévisions annuelles de 943,08 milliards, soit un taux de réalisation de 80,35%.

Les recettes fiscales représentent 91,72% du montant total des recettes internes recouvrées.

Le recouvrement de ces recettes est assuré par la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Direction Générale des Douanes (DGD).

II-1.3.2 Les recettes non fiscales

Elles sont constituées essentiellement des produits divers recouverts par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et la DGI. Le montant total recouvert à fin décembre 2017 s'élève à 21,35 milliards pour des prévisions annuelles de 23,43 milliards, soit un taux de réalisation de 91,13%.

II.1.3.3 Les recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles sont des recettes à caractère non permanent, recouvrées par la DGTCP et la DGI. Elles ont connu un taux de réalisation de 101,77%,

représentant 47,06 milliards incluant 8,18 milliards au titre des ressources PPTTE, pour des prévisions annuelles de 46,24 milliards.

II- 2 EXECUTION DES DEPENSES DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT

A fin décembre 2017, les dépenses du budget général de l'Etat ont été exécutées à hauteur de 1.442,36 milliards, pour des prévisions annuelles de 1.910,11 milliards, soit un taux de réalisation de 75,51%.

Le tableau qui suit donne l'exécution des dépenses par titre budgétaire.

Tableau n°6 : exécution, par titre, des dépenses du budget général de l'Etat (en milliards de FCFA)

Libellé	Crédits votés	Mandatements	Taux
Dettes publiques	223,06	114,77	51,45%
Dépenses de personnel	271,01	263,40	97,19%
Achat de biens et services	132,96	103,31	77,70%
Subvention et autres transferts publics	230,82	186,27	80,70%
Investissements exécutés par l'Etat	1 052,26	774,61	73,61%
<i>Investissements sur financement propre</i>	553,13	437,57	79,11%
<i>Investissements sur financement externe</i>	494,45	332,57	67,26%
<i>Investissements financement PPTTE</i>	4,68	4,47	95,41%
TOTAL BUDGET GENERAL	1 910,11	1 442,36	75,51%

Les développements qui suivent présentent l'exécution, par titre, des dépenses du budget général de l'Etat à fin décembre 2017.

II-2.1 Amortissement et charges de la dette publique

Les dépenses relatives à la dette sont constituées de la dette intérieure et de la dette extérieure. La dette publique a été réalisée à hauteur 114,77 milliards soit un taux de 51,45%. Elle se décompose en dette intérieure pour 83,50 milliards et dette extérieure pour 31,26 milliards.

II-2.2 Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel sont composées des salaires civils et militaires ainsi que de leurs accessoires. A fin décembre 2017, le niveau d'exécution des dépenses de personnel a atteint 97,19%. En effet, sur des prévisions annuelles de 271,01 milliards, les réalisations ont représenté 263,40 milliards. Ce niveau reflète la maîtrise des dépenses de personnel.

II-2.3 Dépenses d'achats de biens et services

Les dépenses d'achats de biens et services relèvent du fonctionnement courant de l'administration. Elles comprennent principalement les fournitures et consommables, les dépenses d'entretien et de maintenance ainsi que les prestations de services (assurances, téléphone, électricité, transports, loyers ...), les déplacements...

Dans l'ensemble, le niveau d'exécution a atteint 103,31 milliards pour des prévisions annuelles de 132,96 milliards, soit un taux d'exécution de 77,70%.

II-2.4 Subventions et transferts courants

Ce poste de dépenses comprend essentiellement les subventions accordées aux établissements publics à caractère administratif et à certaines administrations publiques, les transferts au profit des ménages (pécules et bourses notamment), les contributions aux organisations internationales, la formation des personnels de l'Etat, les évacuations sanitaires, la gratuité des soins ...

Le niveau d'exécution a atteint 80,70%, correspondant à 186,27 milliards sur un montant prévisionnel de 230,82 milliards.

II-2.5 Dépenses d'investissements de l'Etat

Les investissements de l'Etat sont constitués de l'équipement des administrations (matériels et mobiliers) et des projets et programmes. A la fin de l'année 2016, le montant total réalisé a atteint 774,61 milliards sur des prévisions annuelles de 1.052,26 milliards, soit un taux d'exécution de 73,61%. Les investissements de l'Etat sont financés soit sur ressources internes, intégrant les P.P.T.E et les dépenses fiscales ; soit sur ressources extérieures constituées des ANR et des emprunts. Le tableau qui suit donne le détail des réalisations par source de financement.

Tableau 7 : Réalisations des dépenses d'investissements 2017 par type de financements (en milliards de FCFA)

Libellé	Prévisions	Réalisations	%
Investissements sur financement propre (y compris P.P.T.E)	557,81	442,04	79,25%
Investissements sur financement externe	494,45	332,57	67,26%
TOTAL	1 052,26	774,61	73,61%

On observe que les investissements sur financement propre de l'Etat ont connu un niveau de consommation total de 442,04 milliards sur des prévisions annuelles de 557,81 milliards, soit un taux d'exécution de 79,25%.

Pour ce qui est des dépenses sur financement extérieur, le niveau d'exécution est de 67,26% correspondant à un montant de 332,57 milliards sur des prévisions de 494,45 milliards. Ledit montant est réparti entre les ANR (203,61 milliards) et les emprunts projets (128,96 milliards).

II-2.6 Evolution de l'exécution des dépenses du Budget Général de 2014 à 2017

Le tableau qui suit donne l'évolution des dépenses du budget général de l'Etat, par titre sur quatre (4) gestions consécutives (2014-2017).

Tableau n°8 : évolution, par titre, des dépenses du budget général de l'Etat de 2014 à 2017(en milliards de FCFA).

Libellé	2014	2015	2016	2017	Variation 2017/2016		Variation 2017/2014	
					Montant	%	Montant	%
Dettes publiques	60,49	81,11	105,22	114,77	9,55	9,07%	54,28	89,73%
Dépenses de personnel	197,84	251,14	265,49	263,40	-2,09	-0,79%	65,56	33,14%
Achat de biens et services	122,89	145,59	104,18	103,31	-0,87	-0,84%	-19,58	-15,93%
Subvention et transferts courants	214,88	217,47	196,81	186,27	-10,54	-5,35%	-28,61	-13,31%
Investissements exécutés par l'Etat	675,01	818,05	576,2	774,61	198,41	34,43%	99,60	14,76%
<i>Dont: sur financement propre</i>	<i>434,88</i>	<i>544,51</i>	<i>384,71</i>	<i>437,57</i>	<i>52,86</i>	<i>13,74%</i>	<i>2,69</i>	<i>0,62%</i>
<i>sur financement externe</i>	<i>236,04</i>	<i>269,8</i>	<i>188,31</i>	<i>332,57</i>	<i>144,26</i>	<i>76,61%</i>	<i>96,53</i>	<i>40,90%</i>
<i>sur ressources PPTTE</i>	<i>4,09</i>	<i>3,74</i>	<i>3,19</i>	<i>4,47</i>	<i>1,28</i>	<i>40,08%</i>	<i>0,38</i>	<i>9,26%</i>
Total	1271,11	1513,36	1 247,94	1 442,36	194,42	15,58%	171,25	13,47%

Ainsi qu'on le constate, comparé à la même période en 2016, le niveau des réalisations des dépenses a connu une hausse de 194,42 milliards, correspondant à 15,58 points de pourcentage. Cette hausse s'explique par la hausse des dépenses d'investissements au titre du financement externe (+144,26 milliards) et sur ressources propres (+52,86 milliards), ainsi que le niveau du remboursement de la dette (+9,45 milliards). Les autres catégories de dépenses, constituées des dépenses courantes, ont connu une certaine stabilité.

Par ailleurs, Il ressort du tableau ci-dessus que l'exécution des dépenses a connu un accroissement de 171,25 milliards entre 2014 et 2017, soit 13,47 points de pourcentage. Les hausses les plus importantes se trouvent au niveau des charges de la dette publique (89,73%), des dépenses de personnel (33,14%), des dépenses d'investissement (14,76%). Les dépenses d'achats des biens et services et des

subventions et transferts sont en baisse, conformément à l'objectif de rationalisation des charges courantes de l'Etat.

II.3 Résultat d'exécution budget général de l'Etat

Le budget général de l'Etat 2017 a été exécuté :

- ✓ en recettes, à un montant total de mille quatre cent soixante-neuf milliards sept cent soixante millions cinq cent quarante-cinq mille sept cent douze (1.469.760.545.712) F;
- ✓ en dépenses, à un montant total de mille quatre cent quarante-deux milliards trois cent cinquante-sept millions huit cent cinquante-trois mille six cent cinquante-neuf (1 442 357 853 659) F.

Ainsi donc, l'exécution du budget général de l'Etat au titre de l'année budgétaire 2017 se solde par un résultat excédentaire de vingt-sept milliards quatre cent deux millions six cent quatre-vingt-douze mille cinquante-trois (27.402.692.053) F.

III. EXECUTION DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

A la fin de l'année 2017, les recettes et les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor ont été exécutées respectivement pour un montant total de 23,70 milliards et 27,32 milliards. Il se dégage ainsi un résultat déficitaire de 3,62 milliards.

Le tableau n°9 qui suit présente ces résultats par compte spécial.

Tableau n°9 : exécution des recettes et des dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor (en milliards de FCFA) :

Libellé	Prévisions	Réalizations		Résultats	
		Recettes	Dépenses	Excédent	Déficit
Compte spécial " matériels génie "	0,30	-	-	-	-
Compte spécial " affrètement avions "	1,66	0,49	0,22	+0,27	-
Compte spécial " fonds d'investissements prioritaires "	3,00	-	-	-	-
Compte spécial "fonds spécial de contrôle (FSEC)"	0,18	0,01	0,12	-	-0,11
Compte spécial "fonds national de retraite (FNR)"	8,50	16,21	20,81	-	-4,60
Compte spécial "magasins sous douanes"	0,78	0,50	0,07	+0,43	-
Compte spécial "fonds du développement du tourisme"	0,13	0,16	0,05	+0,11	-

Compte spécial "fonds d'accès universel"	8,33	5,48	5,20	+0,28	-
Compte spécial "fonds de l'énergie"	1,70	-	-	-	-
Compte spécial "fonds de développement du sport"	0,05	0,05	0,05	-	-
Compte spécial "relèvement dans les zones post conflit"	0,80	0,80	0,80	-	-
Total CST	25,44	23,70	27,32	+1,09	-4,72

Comme on peut le constater, le résultat déficitaire global de 3,62 milliards des Comptes spéciaux du Trésor est essentiellement imputable au FNR dont les opérations se sont soldées par un déficit de 4,60 milliards, atténué par des excédents de recettes sur d'autres comptes. En ce qui concerne le FSEC, l'exécution des opérations a été rendue possible par l'utilisation des excédents des gestions antérieures qui ont été reportés. Des dispositions sont prises afin des circonscrire strictement les dépenses annuelles dudit compte au niveau des réalisations des recettes.

IV - CONCLUSION

L'exécution du budget général de l'Etat et des Comptes Spéciaux du Trésor au titre de l'année 2017 s'est soldée par un résultat excédentaire de 23,78 milliards, composés d'un excédent de 27,40 milliards pour le budget général de l'Etat et d'un déficit de 3,62 milliard au titre des Comptes Spéciaux du Trésor. Le tableau 10 ci-après en donne la répartition.

Tableau n°10 : résultats d'exécution du budget général de l'Etat et des Comptes Spéciaux du Trésor, (en milliards de francs CFA).

BUDGET	RECETTES		DEPENSES		Résultats globaux
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	
Budget Général de l'Etat	1 910,11	1 469,76	1 910,11	1 442,36	27,40
Comptes Spéciaux du Trésor	25,44	23,70	25,44	27,32	-3,62
TOTAL	1 935,56	1 493,46	1 935,56	1 469,68	23,78

L'année 2017 a été une année financière difficile, du fait des contraintes liées à la mobilisation des recettes. Ces contraintes sont principalement imputables aux chocs exogènes subis par l'économie, en particulier sécuritaire, climatique et celui lié aux

cours des matières premières. Ces chocs, tout en exerçant une pression sur les dépenses, ont également eu un impact négatif sur les recettes.

Nonobstant cette situation, le Gouvernement poursuit son objectif de réduction des déficits, par la maîtrise des dépenses et la poursuite des efforts d'amélioration des recettes internes.

Les actions d'amélioration de l'exécution du budget de l'Etat vont se poursuivre pour les années à venir, tant au niveau des recettes qu'au niveau des dépenses. On peut citer, entre autres :

- la mise en œuvre des dispositions de la LOLF à partir de l'année 2018 avec la consécration du budget programmes ;
- le renforcement de la gestion budgétaire notamment par l'utilisation du dispositif de régulation budgétaire et l'amélioration de la gestion de la trésorerie de l'Etat ;
- la mise en œuvre de réformes supplémentaires en matière de mobilisation de recettes par le renforcement de la gouvernance des administrations financières et la modernisation des services d'une part et la poursuite des réformes de simplification et d'adaptation de la législation fiscale d'autre part ;
- le renforcement de la collecte et l'intégration des données financières d'exécution des projets et programmes d'investissements sur financement extérieur dans la chaîne des dépenses de l'Etat ;
- la mise en œuvre de contrôles renforcés à tous les niveaux de la chaîne d'exécution des opérations budgétaires de l'Etat.

MASSOUDOU HASSOUMI